Accusé de réception en préfecture
076-217603844-20220929-C04-0922-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

ARRONDISSEMENT DU HAVRE

COMMUNE DE LILLEBONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	*29*
- présents	*21*
- votant par procuration	*8*
- absent	*0*
- total des votants	*29*

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance fait le 30 septembre 2022

xxx

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt-neuf septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-deux septembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Les dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 (mesures dérogatoires) ayant pris fin le 31 juillet 2022, la séance s'est déroulée sous les règles du droit commun auxquelles il est fait retour depuis le 1er août 2022.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Omar BELGHACEM, M. Johan GONZALEZ, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Anne-Lise COUTURE, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Emmanuelle PATIN	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Yves GIMAY	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
Mme Evelyne BAILLEUL	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
M. Damien AUBE	qui donne pouvoir à	Mme Marie-Hélène LONGO
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	M. Johan GONZALEZ
Mme Arlette LECHACHEUR	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Djémaïa TAKARLI	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS

Absent :
//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Patrick WALCZAK est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Communication n°: C.04/09.22
Objet : Agence Caux Seine développement
Rapport annuel d'activités – Année 2021
Communication au Conseil Municipal

Communication n°: C.04/09.22
Objet : Agence Caux Seine développement
Rapport annuel d'activités – Année 2021
Communication au Conseil Municipal

Madame le Maire rappelle que l'agence de développement économique au service des entreprises et de l'emploi sur le territoire de Caux Seine agglo, Caux Seine développement, affiliée au statut juridique de « Société Publique Locale (SPL) », a pour moteur la flexibilité et la réactivité d'une entité privée. Dans le cadre de ses missions, la SPL mène des actions visant d'une part, à assurer le développement durable du tissu économique en liaison avec les collectivités locales et d'autre part, à favoriser le développement de l'emploi sur le territoire sous toutes ses formes (activités économiques sur les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, intégrant l'industrie, le commerce, le tourisme, les services, l'emploi social et solidaire…).

La Ville de Lillebonne intervient au capital social de la SPL et, dans ce cadre, est destinataire du rapport d'activités annuel de Caux Seine développement. Conformément aux dispositions de l'article L1524-5 – *alinéa 14°* - du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport doit faire l'objet d'une communication au Conseil Municipal afin qu'il se prononce sur celui-ci.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1524-5 – *alinéa 14°* - et L2121-29,

Considérant le rapport d'activités établi par Caux Seine développement au titre de l'année 2021,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la présentation du rapport d'activités 2021 de la SPL Caux Seine développement.

RAPPORT ACTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

VILLE DE LILLEBONNE SEINE MARITIME

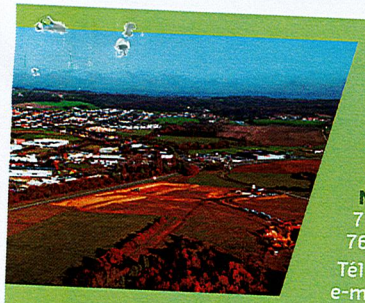
Le Maire de Lillebonne,

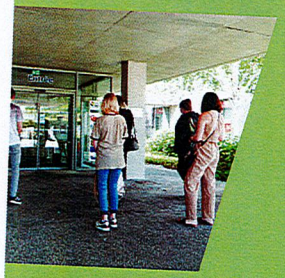
Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

Patrick WALCZAK.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.







CAUX SEINE DÉVELOPPEMENT

Maison des entreprises
7 rue des Terrasses
76330 Port-Jérôme-sur-Seine
Tél. : 02 32 84 40 32
e-mail : csd@cauxseine.fr

Maison des compétences
Rue du Manoir
76170 Lillebonne
Tél. : 02 32 65 11 11
e-mail : mdc@cauxseine.fr

Directeur de publication : Jean-Marc Vasse

Directeur de Caux Seine développement : Gilles Carpentier

Rédaction : Thibault Marteil, Pierre Van Caenegem avec l'aide des collaborateurs de Caux Seine développement.

Conception graphique, mise en page : Maddly Communication

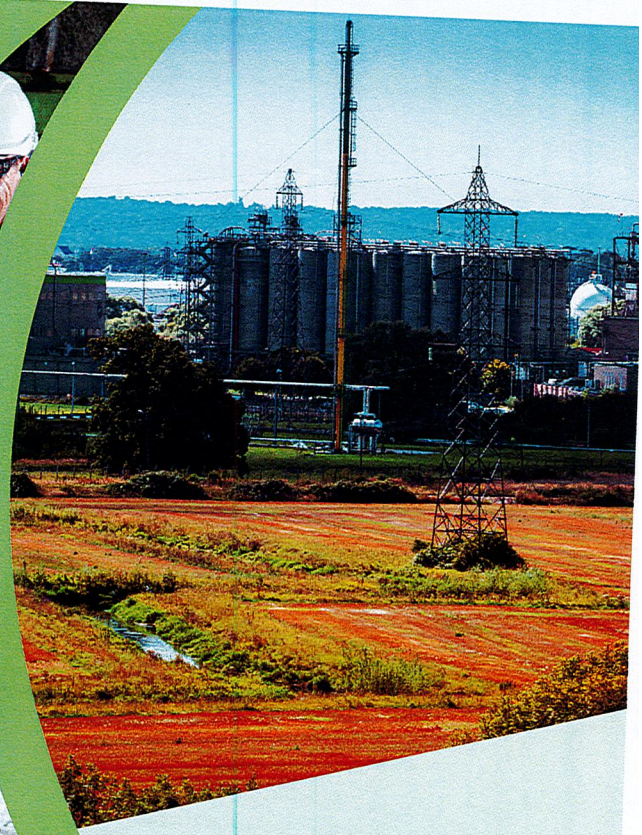
Impression : Autrecom

Crédits photos : © Drone Press, © Direction de la communication de Caux Seine agglo, © Caux Seine développement

Retrouvez-nous sur :

www.cauxseinedeveloppement.com





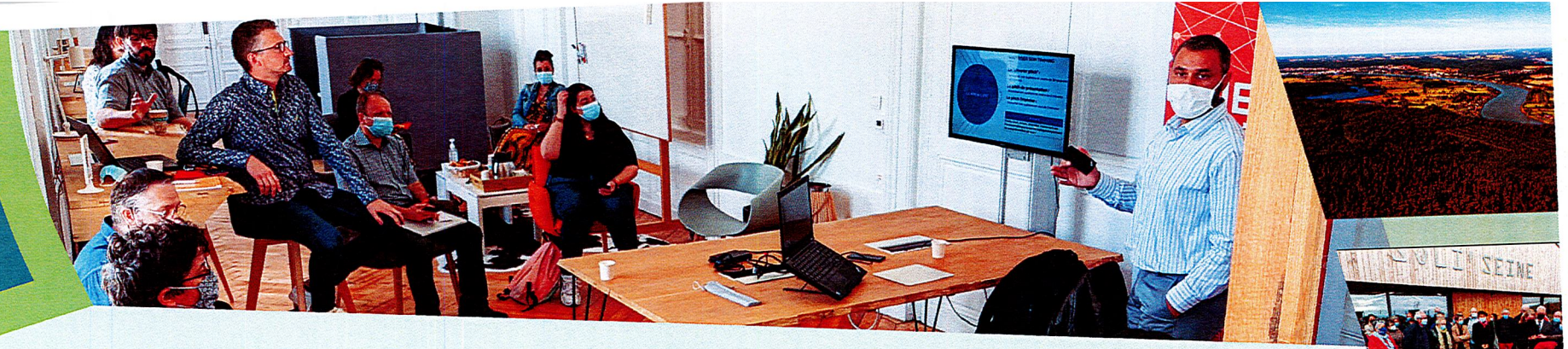
RAPPORT ANNUEL 2021

Caux Seine développement

Au service des entreprises et de l'emploi

Caux Seine agglo :
La NORMANDIE se [ré]invente ici !

éditos





LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2021 marque la fin espérée de la crise sanitaire de la Covid19. Force est de constater qu'elle aura été une année de reprise économique forte dans un contexte mondial difficile en raison des crises climatiques et géopolitiques. Il convient d'appréhender ces circonstances pour renforcer l'économie de notre territoire. Aussi, avons-nous souhaité avec le conseil d'administration mettre en œuvre cette politique de consolidation et d'anticipation.



Jean-Marc Vasse

Président de Caux Seine développement

Concernant l'aménagement, l'État traduit par plusieurs décrets le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans l'objectif de limiter l'impact de l'homme sur la biodiversité et la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Cela nécessite pour les territoires de revoir leurs offres pour l'accueil des entreprises. Cela passe notamment par l'optimisation des solutions d'implantation qui doivent être au cœur de nos réflexions pour garantir notre attractivité vis-à-vis de nos voisins européens.

Notre positionnement stratégique sur l'Axe Seine autour des filières liées aux transitions a permis de nous positionner sur de grands projets d'implantation. Deux permis de construire ont été accordés, l'un pour Air Liquide Normand'Hy, l'autre pour Plastic Energy, faisant de notre territoire une terre d'accueil de ces nouveaux process industriels. D'autres prospects de rang mondial sont également en cours d'étude pour des implantations. Nous en sommes satisfaits tant ils apportent la preuve de notre capacité à développer l'activité économique sur Caux Seine agglo.

Ainsi, Caux seine agglomération, tout en s'appuyant sur sa grande maturité en process pétrochimique ouvre un nouveau champ d'industrialisation avec l'hydrogène et le recyclage du plastique. Caux Seine développement, en lien avec l'agglomération, réalise un travail constant de rapprochement de notre population avec les entreprises car ce sont nos emplois de demain.

Cet écosystème lié aux énergies et à la décarbonation implique également l'intégralité du tissu des entreprises, grandes, petites et moyennes. Nous devenons un territoire résilient d'envergure nationale, voire européenne.

Le Commerce, autre secteur fortement touché par la crise de la COVID, reste au cœur de notre attention. Je constate que nos efforts ont permis une baisse significative de la vacance commerciale largement en dessous de la moyenne nationale. Cela traduit et confirme une vitalité importante au sein de nos communes que nous accompagnons en particulier sur la digitalisation et la cybersécurité.

On notera également l'ouverture de Soli'Seine, établissement dédié à l'activité de l'Économie Sociale et Solidaire. Il renforce le tissu économique local en favorisant le réemploi et les circuits courts pour ne laisser personne au bord du chemin.

L'agence a maintenant cinq ans, elle répond de plus en plus aux demandes de l'agglomération et des communes, ses actionnaires, en mobilisant ses efforts sur l'intégralité du territoire : On se réjouit d'avoir accueilli Arelaune-en-Seine dans l'actionnariat de Caux Seine développement.

Au nom du Conseil d'Administration, je vous annonçais l'année dernière d'être au rendez-vous pour la relance. Nos actions ciblées tant sur une industrialisation innovante et plus vertueuse, que sur le développement de l'économie sociale et solidaire, ou l'accompagnement des commerçants, font de Caux Seine agglo un territoire identifié comme dynamique et attractif. Je m'attacherai à ce que Caux Seine développement capitalise sur ces résultats encourageants afin de poursuivre les objectifs de rayonnement que nous assignent nos collectivités actionnaires aux bonnes échelles du territoire.

LE MOT DU DIRECTEUR

L'année 2021, outre une année de sortie de crise Covid, a été une année d'intense reprise économique avec un nombre de projets d'implantations largement supérieur aux années précédentes. Une année également marquée par des obligations nouvelles sur la consommation foncière et la nécessité de s'adapter à cette nouvelle donne.



Gilles Carpentier

Directeur de l'agence Caux Seine développement

Ainsi, concernant l'aménagement et la révision à venir du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), a travaillé à la recherche de solutions permettant de continuer de développer l'écosystème économique sur un foncier de plus en plus rare : recherche des dents creuses, optimisation du foncier, réhabilitation des friches sont entre autres quelques solutions identifiées. De façon plus opérationnelle, nous avons finalisé la viabilisation de la dernière phase de la Zone Industrielle de Port-Jérôme 2 et mis en place une gestion durable des Zones d'Activités. Parallèlement à cela, le pôle aménagement connait une restructuration avec l'apport de compétences variées en agencement de friche et de gestion environnementale.

Concernant le développement économique, deux axes forts ont été travaillés : la résilience et l'évolution des secteurs liés à la transition (Hydrogène, recyclage plastique, décarbonation...). Pour ce faire, nous avons renforcé le travail en réseau avec les industriels en nous appuyant sur l'initiative *Territoires d'industrie*. En réalisations concrètes, quelques belles implantations et extensions ont vu le jour : extension d'Oril Industrie, accord du permis de construire de la première grande usine de production d'hydrogène Normand'Hy, lancement des travaux d'un logisticien de la santé avec Argan, construction d'un méthaniseur avec Engie Biogaz, pour ne citer que quelques-unes d'entre elles.

Parallèlement, afin de poursuivre l'accompagnement des commerçants et de poursuivre la limitation de la vacance commerciale, Caux Seine développement a obtenu des subventions pour accompagner le tissu économique sur la digitalisation et la cybersécurité.

L'agence a également pour mission d'être une interface entre le monde de la formation et celui des entreprises. Plusieurs initiatives dont le dispositif *L'Industrie une chance pour moi*, la signature d'une charte régionale de l'orientation avec la Région Normandie, la participation à des forums de recrutement, la collaboration avec la Région Normandie à la création d'une plateforme de recrutement pour Oril Industrie et la mise en place du club RH Caux Seine agglo soulignent le dynamisme de l'agence pour œuvrer aux retombées économiques sur notre territoire.

Je tiens à remercier nos partenaires des filières professionnelles, du secteur de la formation, du milieu institutionnel et des réseaux entreprises pour avoir œuvré à nos côtés sur l'ensemble des actions économiques locales.

Mes remerciements également à l'ensemble de l'équipe de Caux Seine développement qui outre le travail quotidien de qualité qu'elle réalise, évolue continuellement en fonction de notre monde économique. Cette adaptabilité, nous permet aujourd'hui d'avoir les résultats que vous pourrez découvrir dans ce rapport d'activité.





Temps forts 2021

ZOOM sur les actions d'accompagnement des entreprises et des habitants mises en œuvre par Caux Seine développement.

L'agence étant impliquée sur diverses missions (économie, transition énergétique, commerce, aménagement, numérique, emploi, formation, etc.), ces temps forts retracent un ensemble de projets, initiatives, forums et ateliers pendant cette année 2021.

JANVIER

Implantation d'un nouveau commerce à Bolbec
16 JANVIER 2021

1ère boutique de jeux de société sur Caux Seine agglo. L'enseigne « Le Décalé² » présente au Havre s'est développée sur la commune de Bolbec.

Air Liquide débarque au capital de H2V INDUSTRY
26 JANVIER 2021

Air Liquide s'associe au projet de H2V renommé Normand'Hy en signant un partenariat financier majeur sur Caux Seine agglo.

FÉVRIER

Ateliers découverte des métiers par la réalité virtuelle
DU 8 FÉVRIER AU 25 MARS

Des collégiens affinent leur orientation professionnelle en découvrant des métiers en réalité virtuelle.

Lancement du dispositif Boutique Test, à Lillebonne
19 FÉVRIER

Dans la continuité de Port-Jérôme-sur-Seine et Bolbec, la commune de Lillebonne s'inscrit dans le dispositif « Boutique Test ».
Une aide financière est apportée par la commune, sur le règlement des loyers pendant 1 an.

Implantation d'un nouveau commerce, à Port-Jérôme-sur-Seine
26 FÉVRIER



Ouverture de la 1ère fromagerie à Port-Jérôme-sur-Seine. L'enseigne « Lait cru de la Seine » s'est installée par le biais du dispositif « Boutique Test ».

MARS

Visite de chantier
9 MARS



Inauguration de l'extension de la Zone d'Activités Économiques 'Grande Campagne EST' et visite de chantier de l'espace d'entreprises solidaires et écologiques Soli'Seine.

Webinar - Hydrogène : décryptage, enjeux et perspectives
16 MARS

Présentation des bénéfices et impacts de l'hydrogène lors d'un webinar organisé avec SOTRABAN.

Implantation d'un nouveau commerce, à Bolbec
16 MARS



Ouverture de la 1ère bouquinerie sur Caux Seine agglo. L'enseigne « Au fil des mots » s'est installée à Bolbec par le biais du dispositif « Boutique Test ».

AVRIL

Lancement du dispositif 'Transitions Collectives'
7 AVRIL

Lancement de la plateforme 'Transitions Collectives' qui vise à favoriser les reconversions professionnelles des salariés des entreprises locales touchées par les mutations économiques, dans un but simple : limiter tant que faire se peut les licenciements.

Dispositif « Aide au loyer exceptionnelle »
15 AVRIL

Lancement de l'aide financière « Aide au loyer exceptionnelle » pour les commerçants et artisans de Caux Seine agglo.

«Caux Seine agglo, fer de lance de l'hydrogène sur l'axe Seine»
20 AVRIL

Le magazine 'Challenges' présente la stratégie hydrogène de Caux Seine agglo dans son hors-série 'Hydrogène, la compétition mondiale a commencé'.

La vitrine digitale 'Achetersurcauxseine.fr' fête ses 1an
25 AVRIL

Vitrine digitale des commerçants et artisans locaux, cette plateforme compte 330 146 visites et 7 223 produits référencés en un an.

MAI

Relocalisation d'activités commerciales, à Gruchet-le-Valasse
2 MAI



Relocalisation de 2 boutiques (auparavant situées en périphérie de Lillebonne) : la boutique «A.P.I», projet familial, offre une large gamme d'équipements professionnels. La seconde «Trois petits points» propose le marquage et l'impression sur différents supports.

JUIN

Séminaire de travail LHSD
30 JUIN

Séminaire de travail avec les équipes de l'agence 'Le Havre Seine Développement' pour la création de synergies en vue de l'accueil d'entreprises, en Normandie.

JUILLET

Aide à l'immobilier d'Entreprise - SAS FAUX LOCATION IMMO
1er JUILLET

Grâce au dispositif «Aide à l'immobilier d'entreprise», financé par Caux Seine agglo, la SAS FAUX LOCATION IMMO a bénéficié d'une subvention de 30 000€ pour la réalisation de ses travaux.

[Conférence de presse] Plateforme de recrutement «CAUXSEINE-EMPLOI.FR»
8 JUILLET



Certaines entreprises rencontrent des difficultés à recruter localement. L'outil de mise en relation (demandeurs d'emploi et employeurs) «cauxseine-emploi.fr» a été créé pour répondre à cette demande sur le territoire.

Arelaune-en-Seine, nouvel actionnaire de Caux Seine développement
19 JUILLET

Les équipes de Caux Seine développement accompagnent la commune d'Arelaune-en-Seine dans l'organisation et la coordination d'animations ainsi que ses orientations en matière de développement commercial.

Dispositif audit cybersécurité
22 JUILLET

Lancement du dispositif « Audit Cybersécurité ». Pris en charge à 80% par l'État pour les entreprises de Caux Seine agglo, des experts en cybersécurité accompagnent les entreprises pour se prémunir face aux dangers numériques.

AOÛT

Implantation d'un nouveau commerce, à Rives-en-Seine
25 AOÛT



Ouverture de la 1ère fromagerie à Rives-en-Seine, Place d'Armes, «Fromagerie d'Antan».

SEPTEMBRE

Check-Up Digital
9 SEPTEMBRE

Lancement de l'étude sur l'appropriation du numérique par les entreprises de Caux Seine agglo.

Salon S.I.T.L
14 SEPTEMBRE

Les équipes de Caux Seine développement étaient présentes à la Semaine de l'Innovation du Transport et de la Logistique (SITL) pour rencontrer des entreprises.

Implantation d'un nouveau commerce à Lillebonne
21 SEPTEMBRE

Ouverture de la 1ère boutique vrac & bio, à Lillebonne. L'enseigne « Label Irène » a bénéficié du dispositif « Boutique Test ».

Congrès RETIS 2021
21 SEPTEMBRE

Présente au congrès Retis 2021 avec le Groupe Caisse des Dépôts, notre équipe s'associe à cet évènement qui permettra aux entreprises et porteurs de projet de Caux Seine agglo de profiter de l'expertise d'un réseau national dédié à l'innovation.

Label Économie Circulaire
22 SEPTEMBRE

Caux Seine agglo, pionnier de l'économie circulaire, sur l'axe Seine, s'est vu remettre cette distinction pour les nombreuses initiatives et projets mis en place sur le territoire, avec les entreprises.

Salon de l'emploi - Caux Seine agglo
27 SEPTEMBRE



Une trentaine de recruteurs étaient présents au salon de l'emploi de Caux Seine agglo, organisé à la Maison des compétences de Lillebonne pour rencontrer des personnes en recherche d'emploi.

Sotraban Business Meeting
28 SEPTEMBRE

Organisation d'un évènement dédié aux rendez-vous d'affaires entre sous-traitants normands, à l'Abbaye du Valasse. Une initiative menée avec le cluster SOTRABAN.

Reprise d'un restaurant à Terres-de-Caux
27 SEPTEMBRE

Reprise du restaurant « Le Normandie », à Terres-de-Caux. Les nouveaux propriétaires ont impulsé un nouveau souffle à ce restaurant historique.

Salon - 24h de l'emploi du Havre
30 SEPTEMBRE

Présente au salon 24h de l'emploi du Havre, notre équipe a relayé les offres d'emploi des entreprises de Caux Seine agglo auprès de demandeurs d'emploi.

OCTOBRE

[10 ans MDC] La Maison des compétences fête ses 10 ans
1 OCTOBRE



Géré et animé par Caux Seine développement, cet équipement de Caux Seine agglo dédié à la formation, l'évolution en compétences et l'emploi a fêté ses 10 ans.

Remise des Trophées de l'insertion
5 OCTOBRE

Les entreprises s'engagent à accompagner des personnes éloignées de l'emploi par le biais de la clause d'insertion.
2 ont été récompensées :
- Dalkia, dans la catégorie plus de 50 salariés
- Cise TP, dans la catégorie moins de 50 salariés.

Remise des Trophées de l'Apprentissage
8 OCTOBRE

Pour cette 6e édition des Trophées de l'Apprentissage, des centres de formation de Caux Seine agglo ainsi que des alternants ont été récompensés.

[Appel à projets #Rebond] Que sont-ils devenus ?
12 OCTOBRE



Pour relancer l'économie locale pendant la période COVID19, 5 porteurs de projets ont été retenus par Caux Seine agglo pour faire émerger des initiatives facilitant la vie des citoyens et des entreprises du territoire.

Vidéo l'industrie, une chance pour moi
15 OCTOBRE

Les industriels implantés sur Caux Seine agglo se sont engagés collectivement pour promouvoir le secteur de l'industrie et ses métiers, à travers la réalisation d'une vidéo destinée aux jeunes en classe de 3ème des établissements scolaires du territoire.

Convention de partenariat - Emploi
19 OCTOBRE

Caux Seine agglo, Caux Seine développement, Pôle emploi (Lillebonne), Agglo Fécamp Caux Littoral et Le Havre Seine Métropole se sont associés en signant une convention de partenariat.
L'objectif est d'identifier et de faciliter le recrutement de personnes éloignées de l'emploi pour le chantier du parc éolien en mer de Fécamp, via le dispositif 'clauses sociales'.

Pourquoi et comment construire sa marque employeur ?
22 OCTOBRE



Événement organisé avec l'ADNormandie, les entreprises présentes ont bénéficié de conseils pour rendre leur marque employeur attractive.

Matinale Cybersécurité à l'Abbaye du Valasse
28 OCTOBRE

Pour cette deuxième édition, 100 personnes ont assisté à des conférences et ateliers en présence d'experts locaux normands pour se sensibiliser à la prévention des risques numériques.

NOVEMBRE

Ouverture de la 1ère enseigne de vente et location de matériels événementiels sur Caux Seine agglo
2 NOVEMBRE

Installée à Perpignan, l'enseigne « Beaupini » s'est développée à Lillebonne pour conquérir le marché normand.

Implantation d'un nouveau commerce, à Port-Jérôme-sur-Seine
5 NOVEMBRE

Ouverture du 1er commerce de sushis, à Port-Jérôme-sur-Seine. L'enseigne « Poke Bowl sushis » a bénéficié du dispositif « Boutique Test ».

Atelier Digital - Développer l'attractivité de votre commerce avec le numérique
8 NOVEMBRE

Atelier digital pour les commerçants de Caux Seine agglo où des outils actuels et à venir propices au développement de leur activité (réseaux sociaux, innovations, site web, etc.) ont été présentés.

Implantation d'un nouveau commerce, à Gruchet-le-Valasse
20 NOVEMBRE

Ouverture de la 1ère boutique en bail dérogatoire, dans la galerie marchande de Carrefour, à Gruchet-le-Valasse. Le bail dérogatoire permet à l'enseigne de prêt-à-porter Femme « Darling », de tester son activité avant de la pérenniser.

L'industrie, une chance pour moi - Visites de collégiens
DU 15 AU 26 NOVEMBRE

Caux Seine développement et l'AEPJR s'associent aux collèges et entreprises locales pour montrer aux jeunes la grande diversité des métiers que propose l'industrie à travers des visites d'entreprises.

DÉCEMBRE

Soli'Seine
2 DÉCEMBRE



Remise des clés du nouveau Pôle d'Économie Sociale et Solidaire aux entreprises locataires à Port-Jérôme-sur-Seine.

Evènement - Dispositifs d'accompagnement et de financement pour les PME
3 DÉCEMBRE

Présentation des dispositifs d'accompagnement et de financement dédiés à la transition énergétique aux PME de Caux Seine agglo (en association avec l'ADNormandie et l'ADEME).

Salon : SIMI - La rencontre des acteurs de l'immobilier
9 DÉCEMBRE

Les équipes de Caux Seine développement étaient présentes au SIMI pour rencontrer et accompagner des porteurs de projets d'entreprise (Recherche de biens immobilier/foncier, aides financières, recrutement, etc.).

Inauguration de la pisciculture Normand Truites
10 DÉCEMBRE

Lauréate de l'appel à projets #Rebond, Mme Martin Wagner a inauguré son activité d'élevage et de vente au détail de truites à Saint-Wandrille-Rançon/ Rives-en-Seine.

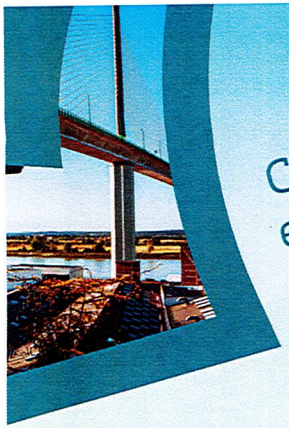
1ère Opération de Noël, Association des Commerçants d'Arelaune-en-Seine
DU 12 AU 31 DÉCEMBRE

Organisation de la première opération de Noël avec les commerçants d'Arelaune-en-Seine où une nuit insolite dans une bulle en Normandie était à gagner ainsi que de nombreux lots.

Labellisation RSE de la plateforme industrielle de Port Jérôme Normandy !
17 DÉCEMBRE



Le fort partenariat entre les entreprises de l'AEPJR, de Caux Seine développement et de Caux Seine agglo a été récompensé par la Région Normandie, l'ADNormandie et Alcimed avec la remise d'un label RSE.



Composition des instances et contrats en cours

AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS

CAUX SEINE AGGLOMÉRATION
Mme Virginie CAROLO-LUTROT
M. Jean-Marc VASSE
M. Hubert LECARPENTIER
M. Pascal SZALEK
M. Frédérick DENIZE
Mme Marie-Françoise LOISON
M. Bruno CADIOU
M. Jacques CHARRON
M. François BOMBEREAU
M. Patrick PESQUET

COMMUNE D'ARELAUNE-EN-SEINE
Mme Karinne JUNG

COMMUNE DE BOLBEC
M. Dominique METOT

COMMUNE DE GRUCHET-LE-VALASSE
M. Didier PERALTA

COMMUNE DE LILLEBONNE
Mme Christine DECHAMPS

COMMUNE DE PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE
Mme Lysiane DUPLESSIS

COMMUNE DE RIVES-EN-SEINE
M. Bastien CORITON

COMMUNE DE TERRES-DE-CAUX
M. Stéphane CAVELIER

GOUVERNANCE

PRÉSIDENT
M. Jean-Marc VASSE

Délégation développement économique
ÉLU DÉLÉGUÉ
M. Jean-Marc VASSE

Délégation emploi formation
ÉLUE DÉLÉGUÉE
Mme Marie-Françoise LOISON

Délégation aménagement
ÉLU DÉLÉGUÉ
M. Patrick PESQUET

Délégation commerces
ÉLU DÉLÉGUÉ
M. Pascal SZALEK

Délégation structure de portage immobilier
ÉLU DÉLÉGUÉ
M. François BOMBEREAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. Gilles CARPENTIER

LE BILAN EN CHIFFRES



SECTEUR ENTREPRISES

238 VISITES d'entreprises

36 PROPOSITIONS D'IMPLANTATION
(foncières et/ou immobilières)

6 PROJETS réalisés
(terrains, installations, extensions)

COMMERCES

33 OUVERTURES

18 REPRISES

8 RELOCALISATIONS
endogènes sur Caux Seine agglo

8% LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS
sur les 6 villes centres de Caux Seine agglo
(**11,9%** à l'échelle nationale)



GESTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

34 ÉQUIPEMENTS GÉRÉS

TAUX D'OCCUPATION
95 % en nombre
et **99%** en surface

FONCIER DES ZA
125 **ha EN COURS DE COMMERCIALISATION**



AMÉNAGEMENT

26 PARCELLES viabilisées

DIMINUTION DE **10** MW
de consommation électrique
sur l'année pour un éclairage
plus raisonné des ZAE

124 Ha d'espaces verts
en gestion différenciée

480 055 EUROS
de subventions actées dans le cadre
de l'appel à projets national
« recyclage foncier friche »

DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

- **3 agents** formés à la reconnaissance et gestion des Espèces Exotiques Envahissantes
- **1000 m²** de Renouée du Japon fauchée manuellement pour un essai de valorisation en compostage
- 1er site en éco-pâturage avec **9 chèvres** des fossés
- Constitution d'une banque de compensation de **80 ha** en maitrise foncière pour la ZAE de Port Jérôme 2 (lire p.13)
- Constitution d'une **base de données environnementales** centralisée à Caux Seine agglo avec les données recueillies par Caux Seine développement

EMPLOI ET FORMATION

1 207 PERSONNES participantes
aux animations de Caux Seine développement
à la Maison des compétences en 2021
(hors forum des métiers annulé en 2021)

1 111 RENDEZ-VOUS conseillers
en emploi, formation et orientation
dont rdv à distance (+16% par rapport à 2020)

70 784 HEURES d'insertion réalisées
(+42% par rapport à 2020) qui ont permis
la **création de 119 emplois** dont 12 contrats
de plus de 6 mois

33 ATELIERS EMPLOI/FORMATION
dans les établissements scolaires qui ont
concerné **630 élèves**

6 ATELIERS NUMÉRIQUES dans
les établissements scolaires qui ont concerné
145 élèves

106 RENDEZ-VOUS RH entreprises

530 MISES EN RELATION recruteurs/
candidat.e.s



Missions de Caux Seine développement

En 2021, les actionnaires de l'agence ont passé 2 marchés supplémentaires : « Marché gestion du développement et de l'animation commerciale conclu avec Arelaune-en-Seine » et « Marché gestion du pôle économique social et écologique Soli'Seine ».

1 MARCHÉ MARKETING TERRITORIAL & PROMOTION (CONTRAT AGGLOMÉRATION / CSd)

Pour le compte de l'agglomération, ce marché a pour objet l'accompagnement et la réalisation des missions suivantes, par CSd :

- L'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique durable
- L'élaboration d'une stratégie de marketing territorial et d'une offre adaptée aux besoins locaux
- Le développement de l'axe Seine



2 MARCHÉ DSP EMPLOI / FORMATION (MAISON DES COMPÉTENCES) (CONTRAT AGGLOMÉRATION / CSd)

La convention a pour objet pour le compte de l'agglomération par CSd de confier au délégataire :

- Une mission d'accueil & de conseils à destination des différents publics cibles
- Une mission d'élaboration du programme annuel d'actions en réponse aux besoins identifiés sur le territoire et en lien avec les axes d'interventions définis
- La mise en œuvre de ce programme d'actions
- La gestion du dispositif de la clause d'insertion
- L'animation de la plateforme partenariale
- L'animation d'un observatoire local emploi formation et d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales
- L'animation et le suivi des clauses d'insertion
- La gestion de premier niveau de l'équipement « Maison des compétences »
- La gestion administrative et financière des espaces mis en location ou à titre gracieux à destination des partenaires de l'emploi et de la formation



3 MARCHÉ STRUCTURATION & ANIMATION ENTREPRISES (CONTRAT AGGLOMÉRATION / CSd)

Pour le compte de l'agglomération, ce marché a pour objet la réalisation des missions suivantes par CSd :

- La constitution d'un point d'entrée lisible par les entreprises dans les circuits administratifs
- La prospection en partenariat avec la Région Normandie
- La constitution d'une interface pour l'accueil des porteurs de projets
- L'accompagnement des entreprises dans leurs démarches et échanges avec l'administration
- Le développement des services au sein des zones d'activités
- La participation à la création d'équipements à destination économique (incubateurs, tiers lieux, pépinières, ateliers relais, aménagement de zones d'activités, etc.)

4 MARCHÉ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - SOUTIEN AUX ENTREPRISES (CONTRAT AGGLOMÉRATION / CSd)

Pour le compte de l'agglomération, ce marché a pour objet la réalisation des missions suivantes par CSd :

- Le développement de l'activité économique en recherchant des financements privés et publics pour le compte de l'agglomération
- La conduite des démarches de mécénat
- L'accompagnement des entreprises sur les aspects de transmission et reprise d'activités
- Le développement d'un observatoire économique

5 MARCHÉ GESTION IMMOBILIER D'ENTREPRISES & ZONES D'ACTIVITÉS ENTREPRISES (CONTRAT AGGLOMÉRATION / CSd)

Pour le compte de l'agglomération, ce marché a pour objet la réalisation des missions suivantes par CSd :

- La gestion de l'immobilier d'entreprises (ateliers relais & bureaux) et de zones d'activités



6 à 12 MARCHÉS GESTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ANIMATION COMMERCIALE CONCLUS AVEC LES COMMUNES DE LILLEBONNE, PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE, BOLBEC, GRUCHET-LE-VALASSE, RIVES-EN-SEINE, TERRES-DE-CAUX ET ARELAUNE-EN-SEINE

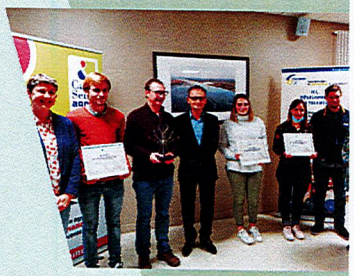
Pour le compte des communes, les marchés ont pour objet la réalisation des missions suivantes par CSd :

- Développer une stratégie et un plan d'actions territorial en faveur du commerce et de l'artisanat à l'échelle de Caux Seine agglo
- Accompagner l'organisation et la coordination des animations commerciales et soutenir les réseaux d'acteurs
- Accompagner les choix de développement commercial

13 MARCHÉ GESTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ANIMATION COMMERCIALE

Pour le compte de Caux Seine agglo, ce marché a pour objet la réalisation des missions suivantes par CSd :

- Développer une stratégie et un plan d'actions territorial en faveur du commerce et de l'artisanat à l'échelle de Caux Seine agglo
- Accompagner les choix de développement commercial à l'échelle du territoire

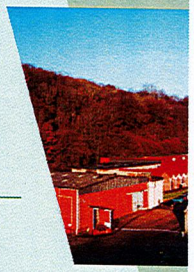


14 MARCHÉ « TERRITOIRES D'INDUSTRIE »

Pour le compte de l'agglomération, ce marché a pour objet la réalisation des missions suivantes par CSd :

- Identifier les besoins des industriels et assurer leur suivi
- Animer des groupes de travail avec les industriels de Caux Seine agglo
- Assurer la coordination entre les EPCI concernés de l'axe Seine
- Participer aux réunions de travail concernant l'initiative « Territoires d'industrie » à l'échelle de l'axe Seine
- Préparer les dossiers techniques relatifs à l'initiative « Territoires d'industrie » et assurer la logistique des réunions





15 MARCHÉ « INGÉNIERIE ET AMÉNAGEMENT »

Pour le compte de Caux Seine agglo, ce marché a pour objet la réalisation des missions suivantes par CSd :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'aménagement économique
- Piloter la préfiguration de la création de la future structure de portage en immobilier d'entreprise
- Réaliser l'ingénierie des différents projets d'aménagements économiques et urbains durables
- Assurer la maintenance des zones d'activités économiques
- Assurer le suivi des rétrocessions de Voiries et Réseaux Divers (VRD) de lotissements à Caux Seine agglo

16 MARCHÉ « GESTION DU PÔLE ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE SOLI'SEINE »

Pour le compte de l'agglomération, ce marché a pour objet la réalisation des missions suivantes CSd :

- Gestion de l'ensemble immobilier
- Gestion du FabLab



Aménagement économique

AMÉNAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITÉS



PATRICK PESQUET

Élu délégué Délégation aménagement économique

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

Le Schéma de Développement Économique, en cours d'élaboration, est un document-cadre : il a vocation à incarner la stratégie économique du territoire de Caux Seine agglo (CSa). Il définira les grandes orientations d'aménagement et la stratégie à mener en termes d'infrastructures économiques, porteuses de croissance et d'attractivité pour le territoire de CSa, sur les 10 ans à venir.

Cet outil structurera et justifiera les décisions prises par les élus de la collectivité. Il sera retranscrit dans les documents de planification, tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), également en cours d'élaboration. Il donnera une ligne de conduite pour les opérations à mener dans les années à venir, qu'il s'agisse d'études (faisabilité, définition, programmation économique, ingénierie) ou de stratégies d'opérations pour de la création ou de la requalification de zones d'activités, de pôles de services et d'outils structurants.

Le Schéma de Développement Economique Territorial (SDET) ne se réduira pas à étudier les Zones d'Activités Économiques (ZAE) existantes et celles qu'il faudrait développer, il intégrera également d'autres infrastructures matérielles et immatérielles qui concourent au développement économique et à l'attractivité durable du territoire, telles que l'immobilier d'entreprises, les pôles de services, les dynamiques d'animations économiques, les leviers d'optimisation foncière, la résilience d'un territoire encore fortement imprégné de la pétrochimie...

Une première phase de diagnostic s'est achevée en cette fin 2021. Elle s'est basée sur l'analyse de données quantitatives et qualitatives, d'entretiens individuels et du décryptage d'un questionnaire aux entreprises. Elle a permis d'affiner le diagnostic économique, notamment les facteurs d'attractivité, les manques, les enjeux de requalification et d'aménagement, des leviers de développement. L'analyse sera croisée, par secteurs géographiques, par enjeux économiques, par filières...

Une seconde phase s'amorce afin de définir des leviers opérationnels de développement économique durable du territoire. Des fiches actions opérationnelles seront établies, hiérarchisées et chiffrées. Les différents acteurs à solliciter seront également identifiés (dont les financeurs potentiels et les échéances dans lesquelles s'inscrire pour prétendre à des financements).

ÉTUDES OPÉRATIONNELLES

>> POINTE AUA : VERS L'INNOVATION EN ENTRÉE DE TERRITOIRE



Caux Seine agglo est propriétaire dans la zone industrielle de Port-Jérôme 2, d'un ensemble foncier sur le secteur zoné À Urbaniser (AUA) dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce secteur AUA couvre 10 ha et se situe au pied du Pont de Tancarville, dans un ensemble plus vaste, de 366 ha, constituant la ZAC de Port-Jérôme 2.

Sur ces 10 ha, Caux Seine développement a piloté une étude de faisabilité afin de déterminer la vocation la plus adaptée pour ce secteur stratégique, situé en entrée de territoire tant à l'échelle locale que régionale (en frange de la communauté urbaine havraise, du département de l'Eure, au pied du Pont de Tancarville qui est un édifice reconnu du patrimoine français). L'agglomération souhaite également un aménagement intégré, qualitatif, harmonieux au regard du site « historique » (Château), environnemental (zone humide en plaine alluviale de la Seine, réserve naturelle à proximité, sites N2000 à proximité).

Les conclusions de cette étude portent à envisager la viabilisation de parcelles permettant d'installer des démonstrateurs industriels. Cet aménagement permettrait de compléter l'offre et donnerait la possibilité pour un entrepreneur de développer son projet d'entreprise sur le territoire.

En parallèle, afin d'accompagner au mieux des projets industriels en phase de prototypage, le territoire pourrait développer un complexe de bâtis offrant différents services/ aménités aux entrepreneurs. Les objectifs sont de leur faciliter le quotidien, leur permettre de se rencontrer, échanger et mutualiser. Ces synergies, mises en œuvre sur le territoire permettront également des **gains économiques**, des **gains de temps**, une **réduction des impacts environnementaux**, la **création d'activité**, le **bien-être au travail**, etc.



>> MASUREL : APPEL À PROJET + ÉTUDES DE RÉHABILITATION DU BÂTI ET DÉMOLITION/ DÉPOLLUTION

La reconversion des 3.7 ha composant la friche Masurel, sise à St-Eustache-La-Forêt (en limite de Bolbec), en Zone d'Activités Économiques, comporte des études techniques préalables. Celles-ci ont démarré à l'été 2021. Elles sont portées par l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) au titre du Fonds Friches, il s'agit tout d'abord d'études de maitrise d'œuvre préalables à la démolition des bâtis et les diagnostics techniques (amiante, plomb, audit déchets...) dans le but d'apprécier la faisabilité et les coûts de désamiantage et de démolition. Dans un second temps, un diagnostic structurel complémentaire est à lancer sur le bâtiment à conserver. Enfin, une actualisation des études sur la pollution des sols est à finaliser, en lien avec les usages retenus pour le projet.

Ces prestations permettront d'affiner les estimations financières dans la perspective des travaux de démolition qui devraient être lancés au deuxième semestre 2022.

En termes de financement, la candidature de Caux Seine agglo a été retenue sur l'appel à projet « recyclage du foncier friche » dans le cadre du plan France Relance. Ce sont 480 055 € de subventions qui viendront conforter l'équilibre du projet de reconversion de cette friche en zone d'activités économiques nouvelle génération (immobilier locatif artisanal, bureaux, fablab et espace de formation).





TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT



>> ZONE D'ACTIVITÉS DE BOLBEC/ST JEAN

En 2021, deux nouvelles phases d'aménagements ont été réalisées afin de répondre au mieux aux attentes des entreprises.

Le programme 2 a été aménagé afin de proposer à la vente une vingtaine de parcelles d'environ 1 500 m² viabilisées et prêtes à commercialiser. Le montant de l'opération s'élève à 600 000 € HT.

Le programme 3, quant à lui, a été réalisé dans la foulée, afin de répondre rapidement aux attentes d'une entreprise ayant fait l'acquisition d'une parcelle d'environ 50 000 m².

Les aménagements réalisés permettent également la desserte de 6 parcelles de 1 500 m², restant à commercialiser. Le montant de l'opération est de 450 000 € HT.



>> ZONE INDUSTRIELLE DE PORT JÉRÔME 2

Cette année, les travaux de viabilisation de la Phase 5 de la ZAC ont été réalisés. Ils ont consisté en :

- La création d'un giratoire et de ses embranchements,
- L'aménagement d'un barreau routier perpendiculaire à la Seine,
- L'extension de tous les réseaux utiles (eau potable, électricité, fourreau fibre)
- La réalisation d'ouvrages de gestion hydraulique (noues/creux principalement)

Ces aménagements, d'un montant de 1 100 000 € HT, étaient nécessaires avant le démarrage des travaux d'implantation prochaine de l'usine d'hydrogène Normand'Hy sur une parcelle de 290 000 m². Ils permettent également la mise en commercialisation immédiate d'une parcelle d'environ 260 000 m² à l'ouest du projet Normand'Hy et d'une à deux parcelles au nord du giratoire, sur un secteur de 140 000 m².

GESTION DURABLE DU PATRIMOINE

- **Entretien des espaces verts :** 2 opérations de ramassage de déchets en accotement sur les ZAE
- **Optimisation de l'éclairage public :** limitation des points de l'éclairage uniquement sur les points accidentogènes sur la ZAE des Herbages et installation de luminaires LED sur 4 ZAE (Varouillères, Herbages, Manoir et Peuplerais)
- **Plan Pluriannuel d'Investissement voirie - 2021 :** réfection de voiries usagées sur 2 ZAE (Bolbec-St Jean et Varouillères)
- **Gestion des accidents-pollutions-réparations diverses :** 4 mats d'éclairage remplacés sur les ZAE, PJ2 : 1 pollution de sol traitée
- **Maintien de la continuité hydraulique :** curage de 700 ml de fossés et nettoyage de plusieurs ouvrages hydrauliques pour faciliter l'écoulement des eaux sur la ZAE de PJ2



Aménagement économique

APPUI TECHNIQUE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

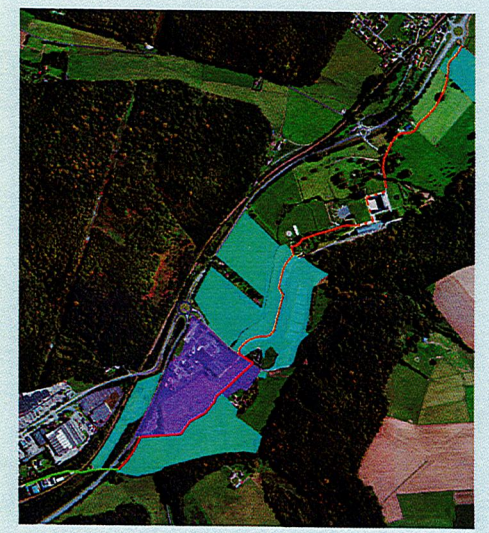
>> PISTE CYCLABLE

Caux Seine développement (CSd) est missionnée par Caux Seine agglo dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable sur le territoire.

Cette structuration du réseau cyclable va permettre :

- D'assurer une continuité entre les pistes déjà existantes
- De jalonner les itinéraires calmes et assurer une continuité vers les lieux stratégiques
- Un franchissement efficace et sécurisé des grands axes routiers et des giratoires pour limiter les effets de rupture du territoire

Une étude de maîtrise d'œuvre est actuellement en cours sur la section cyclable "Abbaye du Valasse-Rue St Marcel," à Gruchet-Le-Valasse.



— Projet de poursuite vers le centre de Gruchet le Valasse (longueur 750 m)
— Piste existante traversant le parc de l'abbaye du Valasse
— Route existante, sur laquelle débouchera la partie à aménager



>> STATION HYDROGÈNE

Caux Seine développement a assisté Caux Seine agglo dans l'aménagement et la mise en service d'une station hydrogène. Cet équipement fait partie d'un maillage à grande échelle permettant, à terme, aux véhicules légers, fonctionnant à l'hydrogène, de disposer de suffisamment de points de ravitaillement.

>> ACCOMPAGNEMENT SUR LA FRICHE BRETELLE À GRUCHET-LE-VALASSE

Dans le cadre de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), la commune de Gruchet-le-Valasse, valorise son patrimoine bâti, en réhabilitant la friche urbaine : «Bretelle».

Un marché d'étude d'urbanisme pré-opérationnel sur le site Bretelle a été lancé. L'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et Caux Seine développement accompagnent la commune sur ce sujet stratégique d'optimisation du foncier et de développement d'une mixité fonctionnelle incluant des activités économiques, en cœur de bourg.

Le bureau d'études retenu dans le cadre du marché passé par la commune est Urban'ism.

L'objet de l'étude est de repenser l'aménagement du site dans sa globalité allant du site Bretelle jusqu'au Presbytère. Une réelle volonté est amenée afin de créer un dialogue entre l'école et le Manoir. Le parc qui les réunit deviendra un lieu de vie plus ouvert à tous, un trait d'union intégrant différentes fonctions en centralité. Le réaménagement des circulations routières (voitures/bus/camionnettes), cyclables et piétonnes dans le centre-bourg est également en cours de réflexion.

DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES

>> LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

Les espèces exotiques envahissantes, aussi appelées espèces invasives, sont des espèces introduites par l'homme en dehors de leur aire d'origine. Elles constituent une menace importante pour la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes comme la production végétale, l'épuration de l'eau et la pollinisation.

En 2020, Caux Seine développement a mené un inventaire floristique sur la zone d'activités de Port Jérôme 2 qui a permis de recenser et cartographier 5 Espèces Exotiques Envahissantes. Parmi les plus représentées sur les zones d'activités, nous pouvons citer le Séneçon du Cap, le Buddléia de David et la Renouée du Japon.

En 2021, le service aménagement de Caux Seine développement a été formé à la thématique EEE par le Conservatoire des Espèces Naturelles de Normandie. Une "Jeune Diplômée" a également été intégrée dans l'équipe (via le dispositif « Jeunes Diplômés » de la Région Normandie) pour la création d'une cartographie de localisation des EEE et la mutualisation de la connaissance à l'échelle de Caux Seine agglo. La seconde moitié de l'année a été consacrée à la mise en place d'un plan d'actions pour gérer la Renouée du Japon. Ainsi Caux Seine développement a lancé deux expérimentations :

- Un éco-pâturage de chèvres sur le site de l'ancienne peuplerale du Caudebecquet à Rives-en-Seine.



- Une fauche manuelle de 1 000 m² de Renouée du Japon sur plusieurs sites et mise en compostage chez un exploitant membre de l'association des agriculteurs composteurs de France.

Ces expérimentations et retours d'expériences sont partagés avec les équipes de Caux Seine agglo qui travaillent également sur ces thématiques, afin de garantir une transversalité et une optimisation de la démarche environnementale à l'échelle de l'agglo.

Les nouveaux marchés publics espaces verts de Caux Seine développement ont été adaptés pour qu'en 2022 une prise en compte spécifique de ces Espèces Exotiques Envahissantes permette une diminution de la propagation des EEE.





>> ZONE HUMIDE DE COMPENSATION DU MARAIS DU RADICATEL



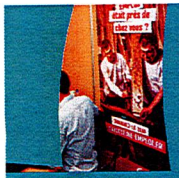
En 2021, le service aménagement de Caux Seine développement a officialisé avec l'État, l'arrêté préfectoral relatif à la démarche «Éviter - Réduire - Compenser (ERC)» de la ZAC de Port-Jérôme 2. Ainsi sur 370 ha du périmètre de la ZAC, 112 ha concerne la séquence ERC.

Afin de réaliser un guichet unique aux services des entreprises de la ZAE de Port Jérôme 2, une banque de compensation de 87 ha a été identifiée en 2 zones : sur le secteur nord de la ZAC lieu-dit "le marais de Radicatel" et le second sur le secteur dit des «Surelles». L'arrêté préfectoral fixe les travaux respectivement au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023.

En 2021, la maîtrise foncière de la banque de compensation de 87 ha est réalisée.

L'avant-projet de restauration de 40 ha sur le marais du Radicatel a été validé par les services de l'État, en accord avec les principes de gain écologique et de gestion hydraulique.





Développement économique

UN TERRITOIRE EN TRANSITION



VIRGINIE CAROLO-LUTROT

Élue déléguée Transition énergétique

Les grands bouleversements à l'échelle internationale ont considérablement modifié le monde économique : la crise COVID, le changement climatique, etc. ont impacté de manière profonde les écosystèmes.

>> L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Territoire engagé depuis de nombreuses années dans l'économie circulaire, Caux Seine développement et Caux Seine agglo s'engagent avec tous les acteurs de l'axe Seine pour accompagner l'écosystème industriel à répondre aux grands enjeux de transition énergétique et environnementale.

Décarbonation de l'industrie

Conscient des nouveaux enjeux liés à la transition énergétique, Caux Seine développement accompagne les industriels du territoire à s'engager dans la décarbonation afin d'atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés par la loi « Climat et Résilience » : développement de la filière hydrogène, capture et stockage du CO_2.

Étude relative à la récupération et à la valorisation des énergies fatales

Terminée au printemps 2021, l'étude réalisée par le cabinet Setec a permis d'étudier les gisements de chaleur fatale et les besoins à l'échelle de la zone industrielle. L'analyse de la faisabilité technique et économique des différents scénarios a ensuite permis d'identifier deux réseaux : un réseau industriel de vapeur sur la zone industrielle de Port Jérôme et un réseau de chaleur urbain entre un industriel et la commune de Bolbec.

Caux Seine développement travaille maintenant avec les différents acteurs engagés dans chacun de ces projets pour permettre la concrétisation de ces nouveaux réseaux de chaleur.





>> LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

Caux Seine développement, en partenariat avec Caux Seine agglo et l'Association des entreprises de Port-Jérôme et sa Région (AEPJR), ont candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « labellisation RSE des ZA » lancé par la Région Normandie et l'ADN.

La plateforme Industrielle de Port-Jérôme a été retenue dans le cadre de cet AMI et s'est vu remettre le label RSE par le Président de Région Hervé Morin le 16 décembre 2021.

Ce label permet au territoire et à ses acteurs de la zone industrielle de bénéficier d'un outil d'attractivité, de promouvoir les nombreuses actions durables et exemplaires menées par les entreprises et le territoire et de bénéficier d'un accompagnement par les équipes de la Région.

>> LE RECYCLAGE DES PLASTIQUES

En janvier 2018, l'Union européenne (UE) a lancé sa première stratégie sur les matières plastiques qui vise à :

- Rendre tous les emballages en plastique sur le marché de l'UE recyclables d'ici 2030
- Réduire la consommation de plastiques à usage unique
- Limiter la consommation intentionnelle de microplastiques

Dans cet objectif, l'UE a adopté, le 5 juin 2019, une directive relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement. Cet acte législatif interdit la mise sur le marché de divers produits en plastique à usage unique dès le 3 juillet 2021. Il fixe aux États membres un objectif de collecte de 90% des bouteilles en plastique d'ici 2029. Les bouteilles commercialisées dans l'UE devront contenir au moins 25% de plastique recyclé en 2025, et 30% en 2030.

De nombreux industriels ont donc fait évoluer leur process de production pour réaliser du bioplastique, du biodégradable et d'autres ont recours au recyclage chimique.

C'est dans ce cadre que plusieurs entreprises internationales ont manifesté leur intérêt pour une implantation sur Caux Seine agglo avec des investissements significatifs. Des arguments ont séduit les investisseurs : le positionnement du territoire sur l'économie circulaire, les acteurs économiques présents, la proximité du port du Havre et le foncier disponible.



Plusieurs visites ont eu lieu courant 2021 pour des décisions attendues pour l'année 2022.



>> TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Depuis son lancement en 2018, le dispositif Territoires d'Industrie contribue à l'émergence d'un projet collectif pour accompagner les entreprises à répondre aux grands enjeux de demain. Caux Seine développement et Caux Seine agglo travaillent avec les intercommunalités de l'axe Seine sur des projets de transition écologique et énergétique :

- Création d'une plateforme collaborative dédiée à l'écologique industrielle et territoriale à l'échelle de l'axe Seine
- Lancement d'une étude sur la création d'une banque de compensation environnementale pour l'axe Seine
- Réalisation d'études en faveur de la décarbonation de l'industrie (étude DEPLHY dédiée au déploiement de l'hydrogène sur l'axe Seine, étude relative à la captation et au stockage de CO_2...).

Pour le territoire de Caux Seine agglo, Territoires d'Industrie a également permis d'obtenir :

- La labellisation «Sites clé en main», en 2021.

Un site clé en main est un site pour lequel les procédures relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à l'environnement ont été anticipées afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires à l'implantation d'une nouvelle activité industrielle dans des délais maîtrisés. En valorisant des sites disponibles rapidement, ce label permet d'accélérer l'implantation d'activités industrielles ou logistiques. Un site d'une surface de 24 ha sur la ZI de Port-Jérôme a été labellisé.

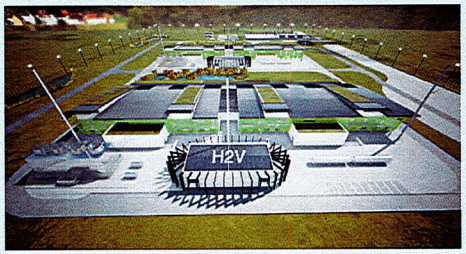


IMPLANTATIONS ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES



Dans le cadre de sa stratégie de prospection exogène, Caux Seine développement a entretenu de nombreux échanges avec des prospects industriels, dans le secteur du recyclage et de l'agroalimentaire. Ces derniers se sont montrés particulièrement intéressés par l'écosystème industriel et la dynamique d'écologie industrielle promue par le territoire (étude énergies fatales, animation de l'Association des Entreprises de Port-Jérôme et sa Région (AEPJR), mise en relation avec les entreprises déjà implantées afin de créer de nouvelles synergies...).

>> LE PROJET H2V NORMANDY, REBAPTISÉ AIR LIQUIDE NORMAND'HY



Air Liquide avait dans un premier temps, en janvier 2021, pris 40% du projet auprès de la société d'ingénierie H2V Product. Courant octobre 2021, Air Liquide a annoncé posséder 100% de H2V Normandy, rebaptisé Air Liquide Normand'Hy. Ce projet prévoit de produire chaque année 28000 tonnes d'hydrogène vert afin d'alimenter les industriels de la zone de Port-Jérôme.

Les équipes de Caux Seine développement continuent d'accompagner techniquement le développement de ce projet avec les équipes d'Air Liquide en préparant la parcelle (compensation, étude faune flore, aménagement...) et en travaillant conjointement sur l'offre de formation.

Du 2 septembre au 20 octobre s'est tenue l'enquête publique afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration du projet.

>> PLASTIC ENERGY

Le chantier de la future usine Plastic Energy est lancé. Ce nouveau site de traitement thermique de déchets plastiques est implanté en co-sitting chez ExxonMobil Chemical France, à cheval sur les communes de Lillebonne et Port-Jérôme-sur-Seine.

Objectif : recycler 25000 tonnes de plastique en fin de vie, avec l'ambition d'atteindre 33000 tonnes dans les années suivantes.

Les déchets traités dans cette usine seront des déchets plastiques généralement non transformables mécaniquement et qui sont à l'heure actuelle incinérés ou enfouis (bouteilles plastiques, plateaux, tasses, canalisations, revêtements sols, polystyrènes...).

Le traitement de ces déchets plastiques génèrera un produit baptisé « TACoil », une huile hydrocarburée utilisée dans le procédé d'hydrocraquage employé sur le site industriel limitrophe (ExxonMobil Chemical France), qui sera stocké dans des réservoirs puis livré via une canalisation vers ce site voisin, client de Plastic Energy. L'entreprise a entamé des démarches pour que ce nouveau produit industriel puisse bénéficier de la sortie de statut de déchets (SDD).

La mise en service du projet avec ExxonMobil est prévue pour 2023.

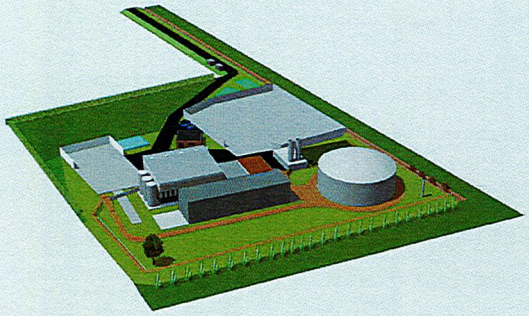


Développement économique



JEAN-MARC VASSE

Président de Caux Seine développement,
Élu délégué Délégation développement économique



>> MÉTHANISEUR ENGIE BIOZ

Le projet porté par Engie bioz, qui a racheté en mai 2019 l'entreprise Vol-V Biomasse, consiste en l'implantation d'une unité de méthanisation sur un terrain d'environ 21 000 m² à Saint-Jean-de-Folleville, pour la valorisation de matières organiques avec traitement du biogaz et injection du biométhane dans le réseau de distribution de GRDF.

Le chantier de construction a débuté fin août, avec pour objectif de procéder à une mise en service fin 2022. L'investissement est évalué à 8,9 millions d'euros.

L'unité de méthanisation sera en capacité de traiter 21 720 tonnes par an de matières organiques provenant de 24 exploitations agricoles. Elle produira 1 700 000 m³ / an de biométhane soit l'équivalent de la consommation en gaz de 4 600 personnes.

La réduction des émissions de CO_2 représente 3 800 tonnes évitées par an. Cela correspond aux émissions annuelles de 1 900 voitures neuves.

LA CHIMIE FINE ET LA SANTÉ

>> ORIL

Oril Industrie (groupe Servier France, implanté à Bolbec) a organisé le 23 novembre une visite de son chantier pour un développement durable de la chimie fine.

Le groupe investit 100 millions d'euros pour doubler la production du principe actif du Daflon (traitement des maladies veineuses) dans le respect de l'environnement.

Oril Industrie a bénéficié du Fonds de Soutien à l'Investissement Industriel (dans le cadre de France Relance) et est accompagnée par Caux Seine développement pour les projets de développement et de recrutement. Pour accompagner cet investissement, 100 emplois seront créés d'ici 2024.

>> ARGAN

Suite aux rencontres en 2019 avec des promoteurs et investisseurs lors du salon SIMI, ce sont trois projets d'implantation qui ont été détectés pour des installations sur la ZA de Bolbec-Saint-Jean. L'un des investisseurs, ARGAN, foncière française cotée sur EURONEXT PARIS, a lancé un chantier pour la création d'un nouveau site logistique de 14 000 m² répondant aux standards technologiques et environnementaux les plus élevés sur cette zone d'activités pour le compte de Didactic. Cette entreprise de taille intermédiaire, spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de dispositifs médicaux à usage unique prendra possession de ses nouveaux locaux en septembre 2022. Elle accueillera le siège social et site logistique, soit 80 emplois.



À la suite de cette première opération, Argan a décidé de lancer une seconde phase sur ce site avec l'aide de Caux Seine développement. Ce nouveau programme, à commercialiser, et dont les autorisations administratives sont en cours d'obtention permettra de développer 12 700 m² sur un terrain de 3,7 ha.

SERVICES AUX ENTREPRISES



DISPOSITIF D'AIDES FINANCIÈRES

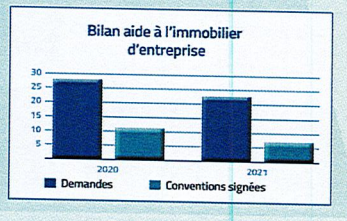
>> AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE (AIE)

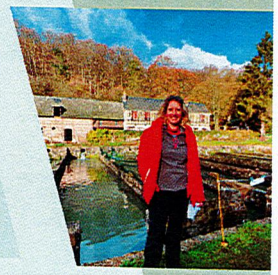
Chiffres clés :

- **23** demandes de subvention AIE
- **7** conventions AIE signées en 2021
- **107 706,22 €** d'aides engagées pour l'année 2021

Accompagnement

- **49** porteurs de projets rencontrés pour les orienter dans le cadre des aides aux entreprises.





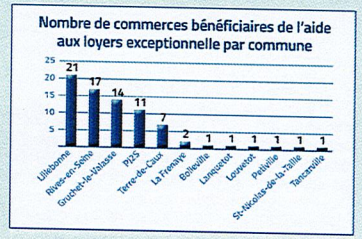
>> AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE EXCEPTIONNELLE

En raison de la crise sanitaire, des commerces ont été contraints de fermer leurs portes du 20 mars au 2 mai 2021.

Caux Seine agglo a donc reconduit pour la période d'avril et mai 2021 l'aide à l'immobilier exceptionnelle sur les loyers permettant de bénéficier jusqu'à 500 euros de subventions par mois.

Bilan du dispositif :

- **99** commerces bénéficiaires
- **95 292,02 €** de subventions versées par Caux Seine agglo



>> DISPOSITIF IMPULSION RÉSISTANCE (PHASE 2)

Compte-tenu de la persistance des effets néfastes de la crise sanitaire sur l'économie, la Région Normandie a proposé de déployer une phase 2 du fonds de solidarité Région-EPCI « Impulsion Résistance Normandie ». Ce fonds était financé à 40% par la Région et 60% par Caux Seine agglo.

Ce dispositif ciblait les établissements des très petites entreprises, commerçants, artisans et indépendants, des secteurs les plus impactés par la crise (culture, tourisme, sport et évènementiel) comptant de 0 à 4 salariés et qui constituent le terreau et la colonne vertébrale de la vie économique des territoires.

Bilan du dispositif :

Grâce à ce fonds, 4 entreprises du territoire ont bénéficié du dispositif impulsion résistance phase 2. Cela représente un montant de 19000 euros de subventions.



FINANCEMENT PARTICIPATIF

>> APPEL À PROJETS #REBOND

2021 a marqué la clôture de l'appel à projets #Rebond initié un an plus tôt dans le contexte du plan de relance économique mené par Caux Seine agglo. L'idée avait été d'utiliser le financement participatif pour permettre aux entreprises et porteurs de projets d'adapter leur activité aux contraintes ou d'en créer une nouvelle.

Au total, 5 campagnes de financement participatif ont atteint leur but, permettant de collecter 15 352 € et de mobiliser 278 contributeurs : ce dernier chiffre témoigne de l'intérêt des habitants pour ce type d'opération qui permet aussi de rendre visible des projets économiques auprès des habitants.

Le succès touche également les réseaux sociaux avec 662 533 vues sur les supports multimédias et 49 578 personnes uniques touchées.



Évènement de clôture de l'appel à projets #Rebond'



Développement économique

LE COMMERCE

La crise #COVID19 a continué d'impacter le commerce cette année. Pour certains établissements, la nouvelle fermeture administrative partielle ou totale a bousculé les modes de vente et de distribution.



PASCAL SZALEK

Élu délégué Délégation commerces

Conscientes de l'évolution des codes du commerce, 3 communes s'intègrent dans de nouvelles dynamiques commerciales, dont le dispositif « Boutique TEST », excellent levier favorisant l'entreprenariat et permettant de limiter la vacance commerciale. Une contribution financière est apportée sur le règlement des loyers pendant 1 an.

En 2021 :

- **2** boutiques TEST occupées à **Bolbec**
- **3** boutiques TEST occupées à **Port-Jérôme-sur-Seine**
- **2** boutiques TEST occupées à **Lillebonne**

ÉVOLUTION DU TAUX DE VACANCE 2020-2021

Depuis 2018, la vacance commerciale diminue sur Caux Seine agglo. Le taux de vacance à l'échelle nationale est de 11,9%. Sur les 6 villes centres de Caux Seine agglo, concentrant 86% des commerces du territoire, le taux de vacance moyen atteint 8%.

COMMUNES	DÉC 2020	DÉC 2021	
BOLBEC	13%	11%	↘
GRUCHET-LE-VALASSE	7%	2%	↘
LILLEBONNE	12%	11%	↘
PJ2S	5%	4%	↘
TERRES DE CAUX	3%	3%	-
RIVES-EN-SEINE	10%	8%	↘
CAUX SEINE AGGLO	10%	8%	↘

Mouvement des commerces des 6 villes centres en 2021 :

33 OUVERTURES DE COMMERCES

12 FERMETURES

18 REPRISES

8 RELOCALISATIONS ENDOGÈNES SUR CAUX SEINE AGGLO

OUVERTURE DES SERVICES DU PÔLE COMMERCE À ARELAUNE-EN-SEINE

Un nouveau marché de prestations intellectuelles a été signé avec la commune d'Arelaune-en-Seine, désormais actionnaire de Caux Seine développement, le 1er octobre 2021.

RECHERCHE DE FINANCEMENTS POUR FAVORISER LA DIGITALISATION DES COMMERÇANTS & ARTISANS

220 000 € ont été conventionnés :

- Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) : 200 000 € afin d'accompagner collectivement et individuellement les commerçants
- Caisse des dépôts : 20 000€ afin de contribuer aux frais d'investissement de la place de marché **achetersurcauxseine.fr**

LA MARKETPLACE

Chiffres clés au 30/11/2021, en 20 mois :

- 375 654 visites
- 41 067 € de CA HT générés
- 4 749 produits référencés
- 297 boutiques référencées

L'objectif de cet outil est d'accroître la visibilité des commerces locaux et de promouvoir les actions d'attractivité commerciale à l'initiative des communes et des associations de commerçants (chèques cadeaux, marchés de Noël, idées cadeaux pour les évènements annuels type fête des mères...).

IMPULSION TRANSITION NUMÉRIQUE

Ce dispositif d'aide s'inscrit en cohérence avec la politique régionale de la Normandie en faveur du développement économique du territoire. Il a pour but d'aider les artisans et commerçants constitués en microentreprises à mettre en place un projet de transition numérique pour développer leurs activités. Aux côtés de la Région, Caux Seine développement a détecté plusieurs entreprises éligibles. Ce sont **15** dossiers qui ont été accompagnés en 2021. 6 ont perçu leur subvention, correspondant à un montant total de 7 820 €.

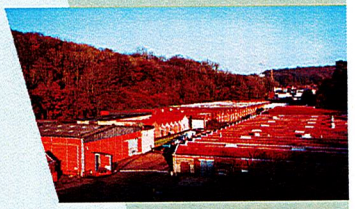
DÉVELOPPEMENT DU TITRE DE PAIEMENT LOCAL

En 2021, le pôle Commerce de Caux Seine développement a continué de développer la **commercialisation du titre de paiement local, dénommé «chèques cadeaux».** Il s'agit d'un moyen efficace de soutien, créateur de pouvoir d'achat et de chiffre d'affaires complémentaire pour les commerçants. Le chèque cadeau du territoire contribue au développement du chiffre d'affaires des commerçants, artisans et producteurs locaux ainsi qu'au développement du pouvoir d'achat des bénéficiaires (salariés, clients, bénévoles...).

- **141 506€ de chèques cadeaux commercialisés (soit + 6% par rapport à 2020)**

Une application digitale dédiée au remboursement des chèques cadeaux a été déployée en 2021, permettant de faire évoluer les modalités de remboursement des chèques à destination des commerçants par le biais du développement d'une application mobile avec la société achetezA (Prestataire de la place de marché).

Pour valoriser les chèques cadeaux auprès des habitants, salariés et visiteurs du territoire, une campagne de communication d'affichage urbain a été réalisée de fin novembre à mi-décembre 2021.



NUMÉRIQUE ET INNOVATION



JEAN-MARC VASSE

Président de Caux Seine développement, Élu délégué Délégation développement économique

PRÉPARATION DU FAB LAB

Caux Seine agglo a souhaité se doter d'un équipement pour favoriser la conception, la création et la fabrication de tout projet grâce à des outils numériques (imprimantes 3D, découpeuse laser ou vinyle, thermoformeuse, brodeuse numérique, logiciels 2D/3D, etc.). Cet espace à l'attention des particuliers et des entreprises a fait l'objet d'une structuration particulière :

- Pendant tout le 1er semestre 2021, un groupe d'une trentaine de volontaires d'horizons variés (grand public, associations ou entreprises) a co-construit le lieu afin d'orienter les futurs usages (choix des matériels, de l'implication de chacun, etc.) ainsi que l'organisation (horaires, animations, propositions de contributions en animations ou matériels)
- Le Fab Lab a été positionné au sein du Pôle d'Entreprises Solidaires et Écologiques Soli'Seine à Port-Jérôme-sur-Seine. Les synergies avec les voisins (ressourcerie ou garage solidaire) sont nombreuses, avec pour exemple la création de pièces de rechange ou l'animation d'un « repair café » (pour tout réparer et éviter de jeter)

Les équipements numériques (60 k€) sont cofinancés par des fonds FEDER à hauteur de 70%, sous gestion Région Normandie. Les clés ont été remises officiellement le 30 novembre 2021. Les animations démarreront début 2022.

CYBERSÉCURITÉ

2 actions majeures sont dédiées à la cybersécurité ; les 2 sont cofinancées à 80% par l'État (FNADT) dans le cadre de l'appel à projets DRACCARE lancé en 2020 :

- Matinale cybersécurité du 28 octobre 2021 à l'abbaye du Valasse. Environ une centaine de participants sont venus découvrir toutes les avancées en matière de protection et défenses numériques. Comme la session précédente, il s'agit d'une co-organisation AEPJR, Caux Seine développement, MEDEF Seine Estuaire, Normandigital et SYNERZIP-LH.



- Cofinancement exceptionnel à hauteur de 80% pour des actions de simulations de phishing et audits cybersécurité réservés aux entreprises du territoire. À fin 2021, 4 entreprises ont bénéficié du dispositif.

COWORKING À L'ABBAYE DU VALASSE EN CHIFFRES

>> Bureaux : **11** occupés en décembre 2021 (6 départs et 5 arrivées depuis le 31 déc. 2020)

>> Coworking : **34** coworkeurs en décembre 2021 (7 départs et 11 arrivées par rapport à 2020)

>> Le rôle d'hébergement temporaire est bien rempli.

ÉTUDE APPROPRIATION NUMÉRIQUE

Dans le cadre du programme Smart Territoire de Caux Seine agglo, il était important de connaître le niveau d'appropriation numérique des entreprises du territoire, avant de déployer des outils pouvant nécessiter un prérequis technique.

Le cabinet OPTIGO a accompagné le territoire dans cette démarche. Les missions :

- Identifier le niveau de connaissances numériques des entreprises locales en les questionnant (par voie électronique, téléphonique ou présentielle) sur toutes les problématiques du digital
- Dresser un état des lieux par catégories d'entreprises et secteurs d'activité
- Comparer aux autres territoires
- Identifier des pistes d'amélioration pour relever les niveaux de maturité numérique des entreprises, si nécessaire.

Restitution prévue de l'étude : T1 2022

FIBRE OPTIQUE EN CHIFFRES

>> **28 510** prises commercialisables sur 37 616 (objectif 2023), soit 76% du programme réalisé au 31 décembre 2021 (+19 500 prises par rapport à fin 2020).

>> Environ **300** riverains et entreprises renseignés sur le déploiement de la fibre (reprise des réunions publiques et réunions de zones d'activités)

INNOVATION

En s'appuyant sur le déploiement précédent d'une stratégie et d'un plan d'actions dédié au numérique sur Caux Seine agglo, Caux Seine développement souhaite étendre son offre de services en renforçant le traitement de l'innovation au sein des entreprises du territoire.

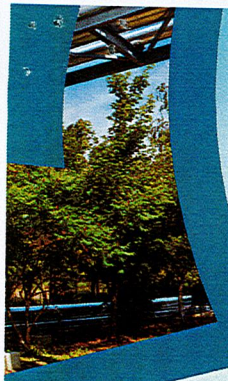
Caux Seine développement souhaite impulser une dynamique qui pourra éclairer ou conforter les entreprises pour qu'elles soient proactives dans l'intégration :

- des nouvelles technologies
- des méthodologies agiles en matière d'organisation et de productivité
- d'interactions efficientes avec leurs clients/fournisseurs

Un document stratégique a été proposé.

Parmi les actions démarrées, pour test, en 2021 :

- Tourism'up : apporter de nouveaux services dans le domaine du tourisme, grâce à l'innovation numérique. Action en partenariat avec le Pôle TES. 2 lauréats : RENDR et COQ TROTTEUR
- Innov'in box dans le cadre des 10 ans de la Maison des compétences. Mise en place d'un escape game sur l'innovation industrielle en partenariat avec CIRCOE
- Adhésion à RETIS, pour favoriser la valorisation, la promotion et la professionnalisation de notre écosystème d'innovation



Développement économique

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)



MARIE-FRANCOISE LOISON

Élue déléguée
Délégation emploi formation

Dans le cadre de ses missions d'appui au développement de l'économie et de l'emploi sur le territoire Caux Seine agglo, Caux Seine développement est mandatée pour accompagner la création et le développement d'entreprises sociales et solidaires.

En 2021, les élus de Caux Seine agglo ont validé un plan d'orientation stratégique pour la période 2021-2026 articulés autour de 6 AXES D'ACTION

- Connaître et faire connaître l'ESS
- Accompagner et financer l'émergence de projets d'économie sociale et solidaire
- Animer l'espace d'entreprises solidaires et écologiques Soli'Seine
- Accompagner le financement et le développement des entreprises de l'ESS (emploi-formation)
- Faciliter l'accès des entreprises de l'ESS aux marchés publics de Caux Seine agglo et des communes
- Mettre en œuvre l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée »

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2021

>> OUVERTURE DE SOLI 'SEINE - L'ESPACE D'ENTREPRISES SOLIDAIRES ET ÉCOLOGIQUES

Après plusieurs mois de travaux Soli'Seine, l'espace d'entreprises solidaires et écologiques a ouvert ses portes. Les entreprises d'ESS ont reçu les clés des mains de Mme Virginie Carolo-Lutrot (Présidente de Caux Seine agglo), le mardi 30 novembre 2021. Les équipes de l'agence ont travaillé étroitement avec les occupants (Clips Ressourcerie, Garage Social Caux Seine et Bateau de Brotonne) pour concevoir ce lieu et en définir les modalités de fonctionnement. L'agence a également développé le projet de créativité « Fablab », qui intègre cet ensemble.



>> INSTRUCTION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DÉPOSÉES À CAUX SEINE AGGLO DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE SOUTIEN À L'ESS

>> SUIVI DES PROJETS FINANCÉS PAR CAUX SEINE AGGLO



>> SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET DE JARDIN D'INSERTION

Accompagnement du développement du projet de jardin d'insertion à Port-Jérôme-sur-Seine, le projet est en activité depuis février 2018. En 2021, Caux Seine développement a accompagné Bateau de Brotonne pour augmenter les surfaces cultivées et passer progressivement à 4 ha. Une étude a également été financée pour développer les relations commerciales avec les établissements scolaires du territoire. L'ouverture de la légumerie au sein de Soli'Seine devra également permettre au projet de se développer dans les mois à venir.

>> SUIVI DU PROJET DE CRÉATION D'UN NOUVEAU CHANTIER D'INSERTION DANS LE DOMAINE DE LA CRÉATION AUDIOVISUELLE

>> IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX NATIONAUX ET RÉGIONAUX DE L'ESS

Membre actif du RTES - Réseau des territoires pour l'économie solidaire.

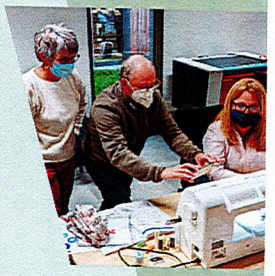
TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

ZOOM SUR LE PROJET «TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE»

En 2021, les équipes de Caux Seine développement ont été très investies dans le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) avec l'objectif d'obtenir l'habilitation pour la commune de Port-Jérôme-sur- Seine.

Après plusieurs années de préparation, le dossier de candidature a été déposé le 15 novembre 2021 pour une habilitation envisagée au premier trimestre 2022.







>> LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2021 DE CAUX SEINE DÉVELOPPEMENT DANS LE CADRE DU PROJET TZCLD

- Animation du Comité local pour l'emploi
- Accompagnement de la création de l'Association De Préfiguration De L'entreprise A But d'Emploi (APEBE)
- Accompagnement du recrutement de la Directrice de l'APEBE
- Rencontres et enquêtes auprès des commerçants, des entreprises et des habitants de Port-Jérôme-sur-Seine
- Rencontres avec les personnes privées durablement d'emploi : 6 réunions d'information collectives et près de 50 entretiens individuels avec les conseillers de la Maison des compétences
- Animation des réunions hebdomadaires avec les personnes privées durablement d'emploi
- Montage du dossier de candidature
- Organisation d'une projection du film « Nouvelle Cordée » au cinéma de PJ2S
- Organisation d'une conférence de Patrick VALENTIN dans le cadre des 10 ans de la Maison des compétences
- Inauguration du local à Port-Jérôme-sur-Seine
- Organisation de la grève du chômage 2021



Développement des compétences et emploi

L'EMPLOI ET LA FORMATION



MARIE-FRANÇOISE LOISON

Élue déléguée Délégation emploi formation

EMPLOI ET FORMATION

1 207 PERSONNES participantes aux animations de Caux Seine développement à la Maison des compétences (MDC) en 2021 (hors forum des métiers annulé en 2021)

1 111 RENDEZ-VOUS conseillers en emploi, formation et orientation dont rdv à distance

70 784 HEURES d'insertion réalisées (+42 % par rapport à 2020) qui ont permis la **création de 119 emplois** dont 12 contrats de plus de 6 mois

33 ATELIERS EMPLOI/FORMATION dans les établissements scolaires qui ont concerné **630 élèves**

6 ATELIERS NUMÉRIQUES dans les établissements scolaires qui ont concerné **145 élèves**

106 RENDEZ-VOUS RH entreprises

530 MISES EN RELATION recruteurs/candidat(e)s dont **105 contrats d'alternance**

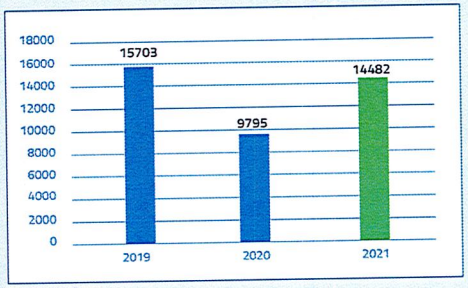
100 % Taux d'occupation du bâtiment Maison des compétences (par les partenaires de l'emploi et de la formation)

Dans le cadre de sa compétence « Emploi-Formation », Caux Seine agglo a ouvert, en 2010, la Maison des compétences. La gestion et l'animation de cet équipement public est assurée par Caux Seine développement, sous forme de délégation de service public.

>> LES MISSIONS CONFIÉES À CAUX SEINE DÉVELOPPEMENT :

- Gestion de la Maison des compétences (animation, mise à disposition des différents espaces aux partenaires)
- Accueil, information et accompagnement des habitants et des entreprises
- Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'actions en direction des différents publics cibles (forum, ateliers, recrutement...)
- Gestion et animation de l'espace public numérique et du centre de ressources
- Pilotage de la cellule d'appui « clauses sociales »
- Pilotage d'un observatoire local de l'emploi et de la formation
- Pilotage d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences à l'échelle du territoire

Évolution de la fréquentation des services de Caux Seine développement au sein de la MDC (accueil, rendez-vous, visiteurs centre de ressources, espace public numérique, participants aux animations).



LE CONSEIL ORIENTATION-EMPLOI-FORMATION

En 2021, les conseillers de la Maison des compétences ont réalisé **1111 rendez-vous individuels** avec différentes catégories de personnes : jeunes, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion... L'accompagnement proposé peut concerner plusieurs problématiques : orientation, recherche de formations, recherche de stage et/ou d'emploi, reconversion professionnelle. Pendant les périodes de confinement, les conseillers ont continué à proposer des rendez-vous soit en visioconférence soit par téléphone.

Témoignages :

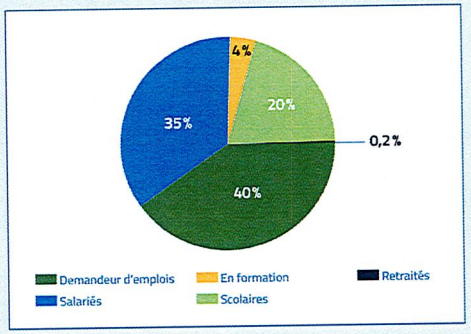
« Les services de la MDC sont très utiles, très positifs et m'ont aidée à remettre le pied à l'étrier dans la modification de mon projet professionnel. »

« Grâce à l'accompagnement au Centre de ressources, j'ai eu de bonnes bases de recherches pour trouver mon alternance. Je reviendrai à la MDC dès que j'en aurai besoin. »

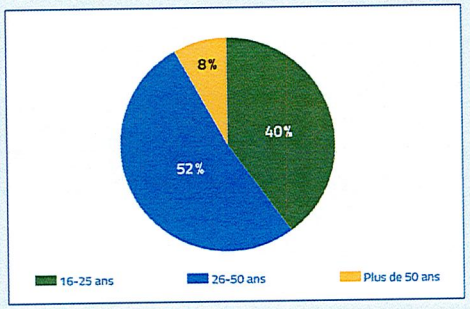
« J'ai rencontré des professionnels pour chaque étape de mon projet et chaque entretien m'a permis d'ouvrir les yeux sur mon projet. »

« Nos échanges m'ont permis d'enrichir ma réflexion, d'avoir un cheminement. J'ai acquis une meilleure connaissance de moi-même grâce à au regard externe de la conseillère qui m'a accompagné dans cette «Introspection assistée». »

Profils des personnes reçues en rdv par les conseillers de Caux Seine développement en 2021



Age des personnes reçues en rdv





UN PROGRAMME D'ACTIONS 2021 QUI S'EST ADAPTÉ AU CONTEXTE SANITAIRE

En 2021, des actions majeures ont dû être annulées ou reportées du fait de la crise sanitaire et notamment le forum des métiers qui se tient annuellement à l'abbaye du Valasse.



>> FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET LES ENTREPRISES

Caux Seine développement a organisé en 2021 plusieurs événements destinés à faire découvrir des secteurs d'activités, des entreprises et des métiers aux scolaires mais aussi aux adultes qui cherchent un emploi ou envisagent une reconversion professionnelle.



>> L'INDUSTRIE UNE CHANCE POUR MOI

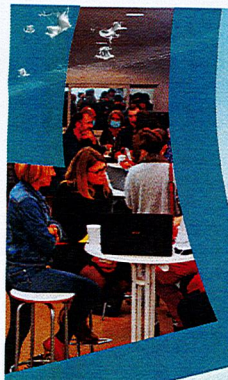
En 2021, en partenariat avec l'AEPJR et Caux Seine agglo, Caux Seine développement a organisé la deuxième édition de l'opération «L'industrie une chance pour moi». Ce projet consiste à présenter et promouvoir les métiers de l'industrie auprès des jeunes collégiens de Caux Seine agglo. **Plus de 30 visites d'entreprises ont été organisées et plus 1 000 collégiens y ont pris part. Dans le cadre de cette opération, l'AEPJR, Caux Seine agglo et Caux Seine développement ont réalisé une vidéo avec le soutien de nombreux mécènes industriels. Fin 2021 cette vidéo cumule près de 2 000 vues.**

>> SIGNATURE DES CHARTES AVEC LA RÉGION NORMANDIE

En 2021 Caux Seine agglo et plusieurs entreprises du territoire ont procédé à la signature d'une charte régionale de l'orientation. À travers cette charte, les entreprises s'engagent à participer à des actions d'information sur leurs métiers et à accueillir des jeunes stagiaires.

>> AIDER C'EST UN MÉTIER : UNE SEMAINE POUR DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE

En mars 2021, la Maison des compétences et ses partenaires ont organisé une semaine pour présenter et promouvoir les métiers de l'Aide à domicile.



Développement des compétences et emploi

>> LES INTERVENTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les conseillers orientation-formation-emploi de Caux Seine développement proposent des ateliers aux collèges et aux lycées du territoire sur différentes thématiques : les techniques de recherche d'emploi ou de stage, des ateliers d'information sur les métiers du territoire, des ateliers sur le savoir-être en entreprise, des ateliers d'information sur l'apprentissage ou encore des ateliers sur l'égalité professionnelle.

En 2021 : **33 ateliers** ont été réalisés. Les actions ont été menées dans **les lycées et collèges** de Caux Seine agglo pour un total de **630 élèves bénéficiaires.**

Zoom sur les Ateliers « découverte métiers »

Pour pallier l'annulation du forum des métiers 2021 les équipes de la Maison des compétences ont organisé plusieurs ateliers «information métiers» dans les collèges du territoire. Caux Seine développement a investi dans des casques de réalité virtuelle pour permettre aux jeunes de s'immerger dans de nombreux environnements professionnels. Au total ce sont **15 classes, soit 359 élèves** qui ont participé à ces ateliers dont 6 classes dans le cadre de la **« Semaine de l'orientation »** du 8 au 12 février 2021.

>> LES FORUMS RECRUTEMENT

Depuis 2017, Caux Seine développement développe sa présence sur les salons de recrutement avec les entreprises pour attirer des talents sur le territoire.

Emplois en Seine 2021 - Salon virtuel

Caux Seine développement proposait aux entreprises de les représenter et de faire le pré-recrutement. **Les entreprises présentes sur le stand virtuel de Caux Seine développement en 2021** : SIEMO, COOPERSTANDARD, COLLET SAS, DESJARDINS, Caux Seine agglo, CFA Naturapôle, M2A, VEOLIA, TPN, BATAILLE, INTERMARCHÉ, CUBE ... avec 37 offres à pouvoir (sans celles de l'agglo).

Bilan quantitatif : 501 visites du stand et 51 CV déposés.

En 2021, les équipes de Caux Seine développement ont également participé au forum les 24 heures pour l'emploi à Rouen le 8 septembre et au Havre le 30 septembre afin de promouvoir les offres d'emploi des entreprises de Caux Seine agglo.

75 personnes rencontrées, un Contrat Initiative Emploi (CIE) a été signé et plusieurs recrutements sont toujours en cours.



>> LES RÉUNIONS D'INFORMATION RECRUTEMENT

En 2021, plusieurs informations collectives ont été organisées en partenariat avec des employeurs pour répondre à leurs besoins de recrutement. L'enjeu étant d'apporter des réponses concrètes et de favoriser le recrutement d'habitants du territoire Caux Seine agglo.

4 réunions en 2021 : Manpower-Triangle Interim-Transdev-Caux Seine agglo : 66 participants

>> PLATEFORME RECRUTEMENTS ORIL INDUSTRIE

Les équipes de Caux Seine développement se sont mobilisées en 2021 pour accompagner Oril dans le cadre de son projet de développement et notamment s'agissant des recrutements.

En 2021 - une première opération pilotée par la Région Normandie dans le cadre du dispositif « une formation un emploi » a permis de recruter 10 personnes pour une entrée en formation Bac Pro PCEPC (procédés de la chimie) au Lycée Schuman Perret au Havre financée par la Région, avec possibilité à l'issue de la formation de rejoindre les équipes de production d'ORIL. Cette opération qui a mobilisé l'ensemble des partenaires locaux de l'emploi (pôle emploi- mission locale) pourra être dupliquée dans les mois à venir pour répondre aux besoins en compétences de l'entreprise.

>> FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À L'EMPLOI

En 2021, Caux Seine développement et ses partenaires ont mis en œuvre plusieurs projets destinés à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi. Des actions pour favoriser l'accès des jeunes aux emplois saisonniers : e-forum job saisonniers, vendange 2021 (18 jeunes), saison hiver (18 jeunes préparés - 2 contrats signés), co-animation de la plateforme services civiques avec la Mission Locale **(59 contrats signés en 2021 - 4 sessions de formation Civique et Citoyenne en 2021 soit une quarantaine de volontaires formés).** Déploiement sur le territoire du dispositif jeunes diplômés de la Région Normandie.

#1jeune1solution

>> OSEZ ÊTRE VUE ET ENTENDUE : UNE SEMAINE D'ATELIERS POUR PRENDRE/ REPRENDRE CONFIANCE EN SOI

Cette action est proposée à la Maison des compétences par les équipes de Caux Seine développement. En 2021, 3 sessions ont été réalisées pour 54 participants.



TÉMOIGNAGES

« J'ai surmonté mes peurs, je me suis donné les moyens et je suis dans la « positive attitude »

« Cette semaine a été bénéfique pour moi sur le plan de la bienveillance envers moi-même »

« J'ai envie de me faire entendre, le simple fait d'essayer est déjà une victoire »

LES CLAUSES SOCIALES : UN LEVIER POUR L'EMPLOI LOCAL

En 2021, dans les cadres des clauses sociales, **69 970 heures d'insertion ont été réalisées sur le territoire pour un total de 117 contrats de travail signés dont 12 contrats de plus de 6 mois.**

>> LES RÉUNIONS D'INFORMATION RECRUTEMENT CLAUSES D'INSERTION

En 2021, plusieurs informations collectives et forums ont été organisés en partenariat avec des structures d'insertion par l'activité économique pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises dans le cadre des clauses d'insertion ou des chantiers d'insertion.

- Forum des GEIQ - 21 janvier 2021 : Intervention des GEIQ BTP, GEIQ PLUS, GEIQ HANDICAP
- Réunion d'information collective avec l'ETTI Humando (Entreprises de travail temporaire d'insertion). En 2021, 2 réunions ont eu lieu - 18 mars 2021 & 3 novembre 2021
- Réunion d'information collective avec le GEIQ BTP Du Havre. En 2021, 2 réunions ont eu lieu - 16 avril 2021 & 13 décembre 2021
- Réunion d'information collective avec l'ETTI : Id'ees Interim (Entreprises de travail temporaire d'insertion). En 2021, 2 réunions ont eu lieu - 20 mai 2021 & 7 juillet 2021

>> LES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS ÉOLIEN OFFSHORE

En 2021 la cellule d'appui Clauses sociales, a continué à travailler étroitement avec les services insertion de la ville du Havre et de la communauté d'agglomération de Fécamp. Il s'agit pour Caux Seine développement de favoriser l'accès des demandeurs d'emploi de Caux Seine agglo aux opportunités d'emploi offertes dans le cadre du déploiement des parcs éoliens offshore en Normandie.



Signature d'une convention de partenariat avec la ville du Havre et la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral dans les locaux de Siemens Gamesa au Havre.

>> LES TROPHÉES DE L'INSERTION



Lauréats du trophée :

- Entreprise de plus de 50 salariés : DALKIA
- Entreprise de moins de 50 salariés : CISE TP



L'APPUI AUX ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES DE RECRUTEMENT ET DE FORMATION

Caux Seine développement a structuré au niveau de la Maison des compétences un service de conseil et d'accompagnement des entreprises (recrutement, formation, gestion des compétences, apprentissage).

Chiffres clés 2021 :

- 106 rendez-vous entreprises
- 81 procédures de recrutement accompagnées
- 530 mises en relation recruteur/ candidat.



>> PLUSIEURS OUTILS ONT ÉTÉ DÉVELOPPÉS POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DANS CE DOMAINE

En 2021, Caux Seine développement a lancé la plateforme « caux-seine-emploi.fr ». Cette plateforme de recrutement locale est soutenue par l'Agence de développement Normandie.



Chiffres clés 2021 :

- 83 comptes entreprises
- 350 comptes candidats
- 120 offres en ligne (en moyenne)

En partenariat avec Nextmove - Caux Seine développement a également déployé à titre expérimental, une plateforme de partage de main d'œuvre GENESIS

« C'est une vraie souplesse proposée aux entreprises en cette période troublée et changeante ! Que ce soit pour un prêt ponctuel ou pour une mission plus longue, le prêt de salarié est la solution au problème de flexibilité nécessaire pour nos entreprises », Christophe Vergneault, Vice-Président Normandie de NextMove.

Lancement de la plateforme transition collectives Caux Seine agglo

Transitions collectives (Transco) permet d'anticiper les mutations économiques de l'entreprise en accompagnant les salariés volontaires vers une reconversion. Tout en conservant leur rémunération et leur contrat de travail, les salariés bénéficient d'une formation financée par l'État, dans le but d'accéder à un métier porteur dans le même bassin de vie.

Mise en place de la plateforme transco Caux Seine agglo en présence de la sous-préfète du Havre, Mme Vanina NICOLI et de M. CHOULANT, Président de Transition Pro Normandie